

**SEANCE DU  
27 MARS 2025**

**RAPPORT N° V-1  
25SGADB0021**

**Nombre de conseillers en exercice :**  
**25**

**Nombre de conseillers présents :**  
**15**

**Date de convocation :**  
**21 mars 2025**

**Date d'affichage :**  
**28 mars 2025**

**OBJET:**  
**Dépollution et transfert d'éléments de  
patrimoine industriel hors format pour  
l'Ecomusée Creusot Montceau - Autorisation  
de signature d'une modification n°3 au  
marché n° 21031PAP**

**Nombre de Conseillers ayant pris  
part au vote:** **24**

**Nombre de Conseillers ayant voté  
pour :** **24**

**Nombre de Conseillers ayant voté contre :** **0**

**Nombre de Conseillers s'étant  
abstenus :** **0**

**Nombre de Conseillers :**

- **ayant donné pouvoir : 9**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 1**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 27 mars à quatorze heures trente** le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Technopôle hub&go- ( salle d'expo - rez de jardin )71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Jean-Marc FRIZOT - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY - M. Jean-François JAUNET

**VICE-PRESIDENTS**

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Roger BURTIN - Mme Pascale FALLOURD - M. Jean-Paul LUARD -

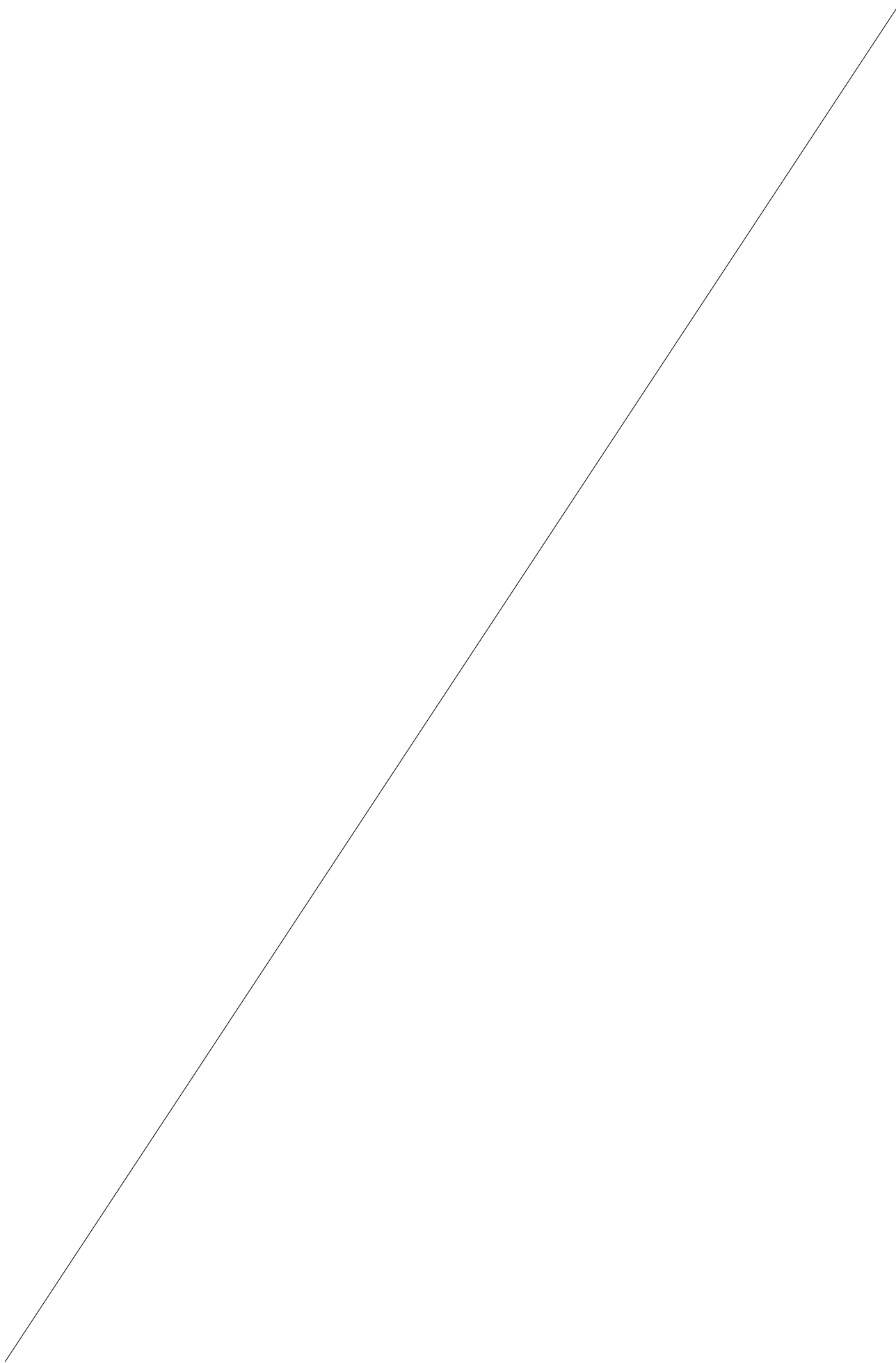
**CONSEILLERS DELEGUES**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

M. Gérard GRONFIER  
M. CASSIER (pouvoir à Mme FALLOURD)  
M. DURAND (pouvoir à M. JAUNET)  
M. FREDON (pouvoir à Mme LEMOINE)  
M. GANE (pouvoir à Mme REYES)  
M. GOMET (pouvoir à M. LUARD)  
M. LAGRANGE (pouvoir à M. PINTO)  
Mme LODDO (pouvoir à M. MEUNIER)  
Mme PICARD (pouvoir à M. PIGEAU)  
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. MARTI)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Daniel MEUNIER



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 02 octobre 2024, devenue exécutoire le 03 octobre 2024, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.2194-1, R.2194-7 du Code de la commande publique relatifs aux modifications de marchés,

Vu la décision du Bureau communautaire du 17 juin 2021, visée le 18 juin 2021, autorisant la signature du marché pour le traitement et le transfert du patrimoine industriel de l'Ecomusée,

Vu le marché n°21031PAP visé le 7 décembre 2021 et notifié le 9 décembre 2021,

Le rapporteur expose :

« Le chantier de traitement et de déménagement des collections de l'Ecomusée Creusot-Montceau a pris effet en décembre 2022.

Au regard des différents aléas rencontrés pour la réhabilitation du bâtiment des futures réserves à Montchanin, les prestations du marché 21031PAP de dépollution et de transfert des Hors Formats n'ont pu être exécutées dans les délais impartis. En effet, la mission de transport et transfert des collections Hors Formats du site Henri Paul ne pourra se faire qu'à réception du nouveau bâtiment.

Il est ainsi nécessaire de passer une modification n°3, dont le projet est annexé, afin de prolonger ledit marché pour une durée de 36 mois à compter de la notification de la présente modification. Il est précisé que cette dernière est sans incidence sur le montant initial du marché.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer une modification n° 3 au marché 21031PAP conclu avec le groupement conjoint SFTP / A. CORROS.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 28 mars 2025  
et publié, affiché ou notifié le 28 mars 2025

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le Conseiller délégué,  
Jean-Paul LUARD



LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le Conseiller délégué,  
Jean-Paul LUARD



Le secrétaire de séance,  
Daniel MEUNIER

Ally

MARCHÉS PUBLICS

**EXE10**

**MODIFICATION N° 3<sup>1</sup>**

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Communauté Urbaine Le Creusot Montceau  
BP 90069  
71206 Le Creusot Cedex

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

**Groupement conjoint SFTP / A. CORROS**

**Mandataire solidaire :**

SAS SFPT  
259, rue Benoit MULSANT  
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE  
04 71 07 25 20  
SIRET : 421 974 221 00036  
Code APE 3900 Z  
N° TVA intracommunautaire FR22421974221

**C - Objet du marché public**

**Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

21031PAP - Dépollution et transfert d'éléments de patrimoine industriel hors format pour l'Ecomusée Creusot Montceau

Articles L. 2194-1, R.2194-5 et R. 2194-7 du Code de la Commande publique

**Date de la notification du marché public : 09/12/2021**

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

? Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant en € HT : 357 450 €
- Montant en € TTC : 428 940,00 €
- 

? Montant du marché public après modification n°2:

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant en € HT : 402 885,57 €
- Montant en € TTC : 483 462,68 €

## D - Objet de l'avenant

? Modifications introduites par le présent avenant :

*(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

Le démarrage du chantier de traitement et de déménagement des collections de l'Ecomusée Creusot-Montceau a pris effet en décembre 2022.

Au regard des différents aléas rencontrés pour la réhabilitation du bâtiment des futures réserves à Montchanin, les prestations du marché 21031PAP relatifs aux prestations de dépollution et de transfert des Hors Formats n'ont pu être exécutées dans les délais impartis. En effet, la mission de transport et transfert des collections Hors Formats du site Henri Paul ne pourra se faire qu'à réception du nouveau bâtiment.

Il est ainsi nécessaire de prolonger ledit marché d'une durée de 36 mois à compter de la notification de la présente modification. Le montant initial du marché restant inchangé.

? Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

*(Cocher la case correspondante.)*

☒

Non

☐

Oui

## E - Signature du titulaire du marché public

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|------------------------------------------|---------------------------|-----------|
|                                          |                           |           |
|                                          |                           |           |
|                                          |                           |           |
|                                          |                           |           |
|                                          |                           |           |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

**■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**■ En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

Date de mise à jour : 01/04/2019.